

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2015

MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVE À L'ACCUEIL ET L'HABITAT DES GENS DU VOYAGE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 29

présenté par
M. Moreau

ARTICLE 2

Après le mot :

« premier »,

insérer le mot :

« alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement de correction de l'omission d'un mot.